

Recherches sociographiques



Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec. III. 1940-1959, sous la direction de Maurice Lemire

Naïm Kattan

Volume 25, numéro 1, 1984

Le gouvernement du parti Québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056087ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056087ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Kattan, N. (1984). Compte rendu de [*Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec. III. 1940-1959*, sous la direction de Maurice Lemire]. *Recherches sociographiques*, 25(1), 151–153. <https://doi.org/10.7202/056087ar>

Néanmoins, ce répertoire sur l'enseignement professionnel, le premier du genre à notre connaissance, est appelé à rendre de nombreux services. Il témoigne du foisonnement des écrits consacrés au sujet. Un inventaire des dépôts d'archives contenant du matériel sur l'évolution des différents secteurs de l'enseignement professionnel révélerait aussi l'étendue de ce domaine de recherche. Comme le soulignent J.-P. Charland et Nicole Thivierge, le dépouillement d'une masse documentaire souvent désordonnée constitue, à bien des égards, le défi majeur que doit relever le chercheur en histoire de l'éducation au Québec.

Ruby HEAP

Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. III. 1940-1959, (sous la direction de Maurice LEMIRE), Montréal, Fides, 1982, 1252p.

Voici une œuvre monumentale, exhaustive, sur une des périodes les plus riches de la littérature francophone du Québec. Un instrument de travail d'abord, indispensable, mais aussi un ouvrage à lire, à consulter et, à travers les recoupements et la diversité que comporte un dictionnaire, une histoire en zigzag mais en profondeur et en détail, des idées et des axes de pensée d'une société en mouvement.

D'abord quelques remarques préliminaires. Il s'agit bien des œuvres littéraires francophones du Québec. On sait que cette même période fut parmi les plus riches des lettres anglophones du Québec et du Canada. J'aurais souhaité qu'il y eût au moins une indication que cette littérature a existé, qu'elle a été riche, qu'elle a poursuivi sa marche parallèlement à celle de la littérature francophone. Qu'il y eût peu de rencontres apparentes et d'influence évidente cela est fort possible, mais cela aurait au moins mérité d'être indiqué. Une deuxième remarque concerne les auteurs. Ils appartiennent presque tous à la génération qui a suivi celle dont les œuvres sont étudiées. Certes, la plupart ont pris soin de mentionner la réaction de l'époque à tel roman ou tel recueil de poésie. Ils citent les critiques suscitées par la parution de l'ouvrage lors de sa publication. Il n'empêche que l'ensemble correspond à la vision actuelle d'œuvres suffisamment récentes pour garder leur vitalité. C'est dire que nous avons là, et pas toujours en filigrane, le jugement que porte une génération sur celle qui l'a précédée.

Les dates choisies pour ce dictionnaire couvrent une vingtaine d'années, de 1940 à 1959. Tout découpage de temps est arbitraire. Le choix retenu, celui d'un découpage chronologique, est sans doute le plus satisfaisant. Il ne s'agit ici ni de la fin d'une époque ni du début d'une autre, tout au plus ce serait la fin d'une période et le début d'une autre. Les livres des premières années nous plongent dans la guerre. Ce qui retient et qui peut surprendre c'est que celle-ci ne pèse pas d'un poids très lourd. Je n'irai pas jusqu'à dire que cet immense événement passe inaperçu. Il se manifeste, non pas par un impact direct, mais par ses conséquences. Ainsi la coupure du Canada par rapport à la France suscite la naissance d'un grand nombre de maisons d'édition, qui œuvrent à la préservation de la culture française sur ce continent et qui deviennent par conséquent des foyers et des refuges d'un bon nombre d'écrivains français en exil. Subitement et comme par hasard, Montréal devient un grand centre d'édition. Il n'y a point là un choix idéologique, car l'événement le plus important de ces années de guerre ce n'est justement pas cette grande mêlée, mais plutôt la conscription. Il y a, par conséquent, un refus de s'engager dans une aventure qui apparaît aux élites de l'époque comme étrangère.

Les nationalistes de l'époque n'étaient pas insensibles à certains fascismes et Mussolini pouvait avoir les traits d'un héros. C'est que ce nationalisme se nourrissait d'une France

conservatrice et surtout de droite. L'autre France, celle de la gauche laïque, faisait peur, ou du moins suscitait les doutes et les suspensions. À la libération, l'édition montréalaise s'est effondrée. Une après l'autre les maisons qui avaient prospéré et qui avaient fait fortune par la publication d'ouvrages français furent réduites à la banqueroute. Un membre de l'équipe de la revue *La Nouvelle relève* a poursuivi une polémique avec des écrivains français, et notamment Aragon, affirmant l'américanité des Canadiens français, et surtout leur autonomie politique par rapport à la France. Curieusement, la liberté dont Robert Charbonneau se réclamait était celle de faire paraître au Canada les écrits d'écrivains français tels que Robert Brasillac, condamné pour collaboration avec l'ennemi. Car, même au sein de ce groupe de *La Relève*, annonciateur d'une nouvelle époque, les lignes de partage intellectuelles et idéologiques ne correspondaient point à celles suivies en France. Le *Dictionnaire...* nous permet de situer le groupe de *La Relève* et de *La Nouvelle relève* à son époque. Celui-ci se nourrissait d'une certaine culture française, un catholicisme affranchi qui allait parfois jusqu'au personnelisme et jusqu'à une forme bien sage et bien peu radicale d'un catholicisme de gauche. Les maîtres à penser étaient à la fois Daniel-Rops, Jacques Maritain et Emmanuel Mounier. Ce qui frappe après coup comme audace, aussi bien dans les romans de Robert Élie que dans ceux de Charbonneau, c'est la description des débats parfois conflictuels de la foi.

Avec le recul, on peut presque dire qu'il s'agissait d'un groupe de jeunes gens qui cherchaient à se dégager du poids d'une théologie verbale peut-être plus nationaliste que religieuse, et qui tentaient de découvrir par eux-mêmes, à travers une expérience vécue et grâce à une pratique personnelle des textes sacrés, une religion vivante. Non pas une secte nouvelle ni une croyance nouvelle, mais un catholicisme traditionnel nourri d'une foi individuelle, autrement dit : la religion de leurs ancêtres dépouillée des mots d'ordre et des pontifications d'un certain clergé. Ce groupe se situait vraiment à la frontière, celle qui sépare une époque d'une autre. Son hurlement et son cri de révolte réaffirmaient le déclin de l'autorité d'un certain nombre de petits maîtres et l'éclosion d'une pensée libre individuelle encore incertaine d'elle-même et quelque peu aventureuse.

Le roman, même quand il observe les règles traditionnelles, et l'on songe ici surtout à Gabrielle Roy et à Roger Lemelin, s'ouvre sur des réalités nouvelles puisque, pour la première fois, l'on décrit sans les condamner *a priori* les mœurs urbaines de la période qui va de la Crise à l'après-guerre et qui se caractérise par une industrialisation rapide.

Dès ses premiers poèmes, Anne Hébert marque un changement de cap dans la poésie. Alors que Saint-Denys Garneau appartient au groupe de *La Nouvelle relève* et que ses écrits sont empreints de la même spiritualité tendue, les vers d'Anne Hébert traversent le chemin qui mène de la réflexion spirituelle et psychologique à l'expression d'un discours existentiel. Elle dit le mal-être, l'incertitude, l'hésitation qui entoure le passage d'une période à une autre. Cette poésie marque ces années, même si elle a suscité moins de fracas que le manifeste du *Refus global*. Il a fallu attendre des années pour s'apercevoir de l'impact de ce texte, non pas tant par les œuvres qu'il a suscitées que par l'influence qu'il a exercée sur la démarche et la pensée des artistes, surtout ceux des arts visuels, mais aussi un certain nombre d'écrivains.

Les jeunes écrivains chevauchaient entre ces diverses tendances. Le cas de Gilles Héneault, par exemple, est symptomatique. Il a commencé à publier dans *La Nouvelle relève*, il était tout proche du *Refus global*, pour devenir ensuite l'un des poètes publiés par l'Hexagone. Le groupe de l'Hexagone, auquel on a attribué la première affirmation du Québec comme territoire politique, géographique et culturel, ne rejetait point, à ses débuts, le Canada. Au contraire, certains des premiers recueils exprimaient un attachement au pays. Il y avait là, au départ, une volonté de réalisme. Comme les romanciers regardaient avec des yeux neufs les rues de la ville, les poètes redécouvraient les mots, même s'il fallait parfois qu'ils relisent le dictionnaire comme un écrit neuf. Dépouiller les mots de tous les concepts et les clichés qui les obscurcissaient c'était aussi découvrir la fonction de la poésie. Avec l'Hexagone, on entre résolument dans la période nouvelle. Le débat spirituel et religieux semble bien loin, ainsi que les affres psychologiques et même existentielles du

poète. Celui-ci assume le réel, langue d'abord mais aussi histoire et territoire. Avec le passage des années, ces derniers deviennent de plus en plus précis et finissent par prendre le dessus. Au théâtre, Gratien Gélinas, puis Marcel Dubé et Yves Thériault, eux aussi affirment le regard neuf jeté à la fois sur la réalité sociale et sur la réalité du langage.

Le *Dictionnaire...* se termine à l'orée des années soixante. Nous y avons assisté à la fin d'une certaine forme de nationalisme, au déclin du discours idéologique qui lui était attaché, à la naissance des voies affranchies, individuelles, à l'éclosion de carrières littéraires individuelles qui nous ont permis d'entendre des voix diverses.

Et voilà que le cercle se referme, puisque le nationalisme va renaître sous une forme renouvelée et finira plus tard par rejoindre celui qu'on avait rejeté et honni tout le long des années cinquante. L'avantage de parcourir ce *Dictionnaire...* c'est de voir côte à côte des œuvres mineures parfois médiocres et des livres qui ont marqué l'époque. Et c'est très bien ainsi, car on voit bien que certains livres considérés mineurs ont été peut-être négligés ou prématurément oubliés, et que certaines œuvres considérées de première importance ne résistent pas au temps. On peut même dire qu'avec ce *Dictionnaire...*, on est entré dans une phase de maturité où une société peut jeter un regard de connivence, certes, sur ses fondements, mais avec suffisamment de détachement pour pouvoir mesurer le chemin parcouru sans préjuger de celui qui reste à faire.

Naïm KATTAN

Conseil des arts du Canada.

Françoise VAN ROEY-ROUX, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 254p.

Yvan LAMONDE, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 275p. (« Instruments de travail », 9.)

Deux ouvrages fort semblables, parus presque en même temps, nous offrent chacun un premier inventaire de la littérature personnelle au Québec, que Van Roey-Roux qualifie de littérature « intime ». L'expression est inadéquate : la plus grande part de cette littérature est écrite en extériorité, peu introspective et caractérisée, nous dit l'auteur, par « l'extrême retenue ». Lamonde, de son côté, parle d'« expérience collective de la subjectivité ». La définition cette fois est trop large puisqu'elle conviendrait tout aussi bien à l'essai ou au roman, que les auteurs ont écarté d'emblée de leur corpus. Qu'est-ce alors que la littérature personnelle ? Risquons une définition provisoire : celle où la personne de l'auteur fait explicitement partie de l'objet de son énoncé — ce qui exclut l'essai, où l'auteur ne se met en scène qu'à titre d'énonciateur — et qui est fondée sur une épistémologie réaliste, doublée d'une éthique de la véracité — ce qui exclut la fiction romanesque, le roman autobiographique notamment. Comme la frontière entre le fictif et le vécu n'est pas toujours évidente, l'appartenance d'un récit autobiographique à la littérature personnelle plutôt que romanesque est déterminée par l'existence d'un « pacte autobiographique » (Philippe LEJEUNE) : soit que l'auteur s'engage explicitement à ne dire que ce qui lui paraît vérité historique, soit qu'il situe son récit dans la sphère du réel en identifiant par le nom son héros à lui-même.

Les deux bibliographes de la littérature personnelle au Québec y font la distinction, empruntée à Lejeune, entre quatre grands genres : le journal, les souvenirs, les mémoires et l'autobiographie — auxquels Van Roey-Roux ajoute la correspondance. Bien que la distinction ne soit pas toujours tranchée dans le concret, ces quatre genres s'opposent sur une typologie simple, selon les traits différentiels : *intériorité/extériorité* du regard et *dispersion/centration* de l'écriture. Le